Contrat Fromages de CHÈVRE

ANNEE 2015

TERMES DU CONTRAT	Durée :	8 mois

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- De favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.
- De promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.
- De permettre aux adhérents de retrouver des liens avec la terre

Contractant Paysan

Sylvie Jobard
La Picardie
49380 Notre Dame
D'Allençon
02 41 78 82 77
jean-christophe.luce@orange.fr

Adhésion à l'AMAP : Concerne l'ensemble de nos activités au prix de 5 euros et est obligatoire. **Etes-vous à jour de votre adhésion ?** oui non

Résiliation : Toute résiliation reste possible sous certaines conditions extrêmes, prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Les consom'acteurs doivent impérativement s'organiser pour venir prendre livraison des produits commandés ou déléguer cette tache à une autre personne amapienne ou non. Livraison à la jardinerie du lycée du Fresne tous les vendredis de 17h à 18h15. Dans le cas contraire, la livraison redevient la propriété du producteur qui peut en disposer à sa guise.

Contenu du contrat : Il est proposé du fromage de chèvre fermier au lait cru moulé à la louche sous trois formes : palet, bûche et pyramide. Ils peuvent être proposés frais (fromage du jour), affinés (3 semaines) ou cendrés. Il est également proposé de la faisselle en pot de 250g ou 500g.

PRIX	Prix :	voir également tableau de commande

Prix :

Palets frais et affinés : 2,60€ ; Palets cendrés 2,70€ ; Pyramides : 5,50€

Buches fraiches : 5,20€ ; Buches affinées : 5,30 €; Buches cendrées : 5,40€ ; Faisselles 250g : 1,60€

Faisselles 500g : 2,90€

LIVRAISON	Périodicité :	hebdomadaire
COMMANDE / ENGAGEMENT	Date limite :	6 mars 2015

Consom'acteur

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Tél. : _____

E-mail : _____

Le _____

Signature

Le règlement se fera à la remise du bon de commande en 4 chèques encaissés en deux fois.
Un exemplaire signé de chaque document sera remis à la tutrice dont les coordonnées sont les suivantes :

Danielle AUBRY 28 rue Géricault - 49000 ANGERS
02 53 91 05 16 / 06 63 75 11 78 ***daniellepatrick***@numericable.fr

Règlement par chèque uniquement à l'ordre de Sylvie Jobard

Le _____

Signature du producteur